

Section 5.—Propriété et réglementation des centrales*

Les forces hydrauliques du Canada sont exploitées par des centrales publiques et des centrales privées, ainsi que par des industries. Le tableau 9, à la page 582, qui donne des statistiques sommaires selon l'appartenance, montre que 50 p. 100 de toute l'énergie électrique produite en 1957, l'a été par des centrales publiques, 29 p. 100 par des centrales privées, et 21 p. 100 par des industries. L'appartenance varie beaucoup, cependant, selon les différentes régions du pays. La production du Québec, par exemple, provient surtout de centrales privées, car une grande partie des aménagements de cette province se rattache aux usines de pâte et papier et à l'industrie de l'aluminium. En Ontario, d'autre part, presque toute l'énergie électrique est produite par une commission publique, qui est la Commission hydro-électrique de l'Ontario. Le tableau 10, à la page 583, indique clairement la distribution de la production d'électricité dans toutes les provinces.

Faute d'un marché libre pour déterminer les prix et les services dans un domaine où s'exerce un demi-monopole, la plupart des provinces ont tenté de réglementer les services électriques d'utilité publique. Les diverses commissions provinciales de l'électricité, ainsi que leurs fonctions et leur activité, sont étudiées ci-dessous. Il est aussi question de certaines compagnies privées.

Terre-Neuve.—Il n'existe pas de réseaux hydro-électriques publics à Terre-Neuve. L'aménagement le plus vaste de la province est situé à Deer-Lake, où la *Bowater's Newfoundland Pulp and Paper Company Limited* possède une usine d'une puissance totale de 154,000 h.p. Cette compagnie, qui y produit de l'énergie surtout pour ses propres fabriques de pâte et de papier, en fournit aussi à la *Buchans Mining Company*, pour l'extraction, et à la *Newfoundland Light and Power Company Limited*, qui la distribue aux usagers de Corner-Brook et des centres avoisinants de la région de Bay-of-Islands.

La *Newfoundland Light and Power Company Limited* a acheté en 1956 le service de distribution de l'*Anglo Newfoundland Development Company Limited*. La compagnie fournit l'énergie électrique aux villes de Grand-Falls, de Windsor, de Bishop's Falls et de Botwood.

La Compagnie possède une centrale à vapeur de 2,500 kW à St-Jean, en plus de ses sept usines hydro-électriques. La Compagnie a acquis récemment le droit de fournir l'énergie électrique à l'aéroport international de Gander, à la nouvelle ville de Gander, située tout près, et à la ville de Lewisporte; elle a pu le faire grâce à son aménagement hydro-électrique 17,000 h.p. sur le ruisseau Rattling, à Norris-Arm.

L'*United Towns Electric Company Limited* exploite huit usines hydro-électriques et deux usines diesel, ces dernières étant situées dans la péninsule de Burin. La *West Coast Power Company*, filiale de l'*United Towns Electric Company Limited*, exploite des générateurs diesel à Saint-Georges et à Port-aux-Basques, ainsi qu'une usine hydro-électrique sur le ruisseau Lookout. Une autre filiale, la *Wabana Light and Power Company*, fournit l'électricité à la ville de Bell-Island, en achetant son énergie électrique de la *Newfoundland Light and Power Company Limited*. L'*Union Electric Light and Power Company* exploite des usines à Clarenville, à Port-Union et à Trinity. La compagnie a acheté l'usine et l'outillage de la *Clarenville Light and Power Company* en 1953.

On trouvera, pp. 573-574, des renseignements concernant les nouvelles installations en cours de construction ou récemment achevées.

Île-du-Prince-Édouard.—La superficie de l'Île-du-Prince-Édouard n'est que de 2,184 milles carrés et trois sur quatre de ses habitants vivent à la campagne. L'énergie électrique doit, en conséquence, être distribuée à des régions rurales à population assez dense et parsemées d'une foule de petites municipalités. L'énergie électrique provient principalement d'installations thermiques et diesel consommant du combustible importé.

* Révisé par les commissions provinciales ou les autorités concernées.